

## Concours du Nouveau Talent National

### Règlement

Le concours du nouveau talent national a lieu lors du congrès national, une fois par an.  
Ce concours est ouvert aux adhérents ayant remporté précédemment le concours régional.

#### Inscriptions :

Les inscriptions sont automatiques mais les candidats connus devront confirmer par mail leur présence auprès du responsable des juges au minimum un mois avant la date du concours ([college@ffbonsai.com](mailto:college@ffbonsai.com)).

Les candidats s'engagent à venir représenter la France lors concours du nouveau talent européen qui a lieu chaque année pendant le congrès de l'EBA. Les frais d'inscription et de déplacement au concours européen sont pris en charge par la FFB.

#### But de l'épreuve :

Travailler dans un temps donné un plant en pot pour le transformer en pré-bonsaï.  
Le candidat devra faire ressortir toutes ses connaissances, sa technicité et son sens artistique.  
Il s'agit, au travers du travail réalisé, de juger les compétences du candidat et non l'aspect final de l'arbre.

#### Fourniture des arbres :

Les arbres fournis seront de même âge, même provenance et si possible identiques.  
Ils seront attribués aux candidats par tirage au sort.  
Excepté le vainqueur qui se verra offrir l'arbre, les autres seront en vente à prix coutant.

#### Outils et matériel :

Chaque candidat doit apporter les outils et le matériel nécessaires au travail de l'arbre.  
Pas de matériel électrique, pas de chalumeau.

#### Déroulement de l'épreuve :

Le concours se déroule en public, (public maintenu à distance des candidats).

#### Composition du jury et surveillance des épreuves :

Le jury est composé de tous les N3 présents lors du congrès.  
L'épreuve est surveillée par les N3 présents.  
Les candidats ne doivent pas recevoir d'aide ou conseils de quiconque, sous peine d'élimination.

#### Durée de l'épreuve :

D'une durée de 3 heures, l'épreuve pourra être allongée exceptionnellement d'une demi-heure suivant les difficultés présentes sur les arbres proposés.

#### Jugement :

Les arbres seront numérotés et les membres du jury les examineront, avant le début de l'épreuve.  
Des informations sur la façon de juger et des règles élémentaires à respecter seront données aux candidats au début de l'épreuve.  
A l'issue de l'épreuve, le jugement se fait à huis clos, sans les candidats, par le jury.  
Après délibération et vote, le candidat ayant obtenu le plus de voix est déclaré vainqueur.  
En cas d'égalité, la voix du président du jury compte double.  
Un autre candidat est déclaré « deuxième » par le jury au cas où le vainqueur ne serait pas en mesure de venir participer au concours européen.  
Les résultats du jury sont sans appel et aucune contestation n'est admise.  
Les candidats acceptent la décision du jury et s'engagent à rester courtois envers les juges ou les autres candidats.  
Tout manque de correction pourra entraîner l'exclusion temporaire ou définitive de la FFB.

#### Annnonce des résultats :

L'annonce des résultats se fera en fin de journée par le président du jury.  
Tout candidat qui en fera la demande pourra obtenir des informations sur le jugement de son travail.  
Aucun commentaire ne sera fourni au public par les juges sur les arbres travaillés.